

Droits dérivés et œuvre audiovisuelle

Vidal SERFATY

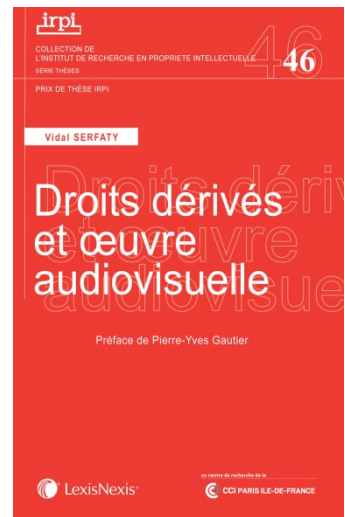
Préface de Pierre-Yves Gautier

Prix de thèse IRPI

COLLECTION DE L'IRPI – SÉRIE THÈSES

Tome 46, LexisNexis, 2015, 542 Pages, 60 € (TTC)

ISBN : 978-2-7110-2196-3



Les droits dérivés (ou droits d'exploitation dérivée) de l'œuvre audiovisuelle se présentent comme une notion émergente issue de la pratique. Mais les praticiens peinent à en dresser les contours, dans la mesure où ils recouvrent des modes d'exploitations variés. Qu'y a-t-il en effet de commun entre le droit de créer une nouvelle version de l'œuvre audiovisuelle (remake), le droit d'en créer des suites (sequel) et enfin le droit de reprendre les composantes de cette œuvre sur des supports commerciaux (merchandising) ? En vérité, le lien unissant ces prérogatives est d'ordre économique. Il est en effet possible de considérer que les exploitations couvertes par ces droits détournent le cours de l'exploitation normale de l'œuvre audiovisuelle. C'est en cela qu'il y a dérivation. L'analyse menée dans le cadre de cette étude puise sa dynamique dans les rapports qu'entretiennent les droits dérivés et l'œuvre audiovisuelle, lesquels présentent deux mouvements contraires. Ainsi et en premier lieu, la dérivation suppose une prise de distance des droits dérivés avec l'œuvre audiovisuelle source. Il en va notamment ainsi s'agissant de la protection autonome des personnages par le droit d'auteur, lesquels peuvent aussi constituer des signes distinctifs. Toutefois et en second lieu, à cette autonomie des droits dérivés répond un mouvement inverse de rattachement de ces derniers à l'œuvre audiovisuelle. Il en va ainsi en matière de droit moral : un remake ne peut dénaturer la substance de l'œuvre première. En outre, sur le plan économique, le producteur de l'œuvre source cherchera généralement à bénéficier de la cession des droits dérivés aux fins de mener une exploitation cohérente de l'ensemble des droits de l'œuvre audiovisuelle. Sans se limiter aux règles du droit de la propriété intellectuelle, il a été fait ici appel à de nombreux mécanismes du droit civil et du droit des affaires pour élucider certaines questions que se posent les praticiens.

Sommaire

Partie 1 : La tendance à l'autonomie

Titre 1 : L'autonomie des droits sur le titre et les personnages

Titre 2 : L'autonomie de La titularité initiale des droits dérivés

Partie 2 : La vocation au rattachement

Titre 1 : Les liens assurant le maintien de la substance

Titre 2 : Les liens assurant l'unité d'exploitation

Douanes et lutte anti-contrefaçon
Actes enrichis d'une étude chiffrée
La contrefaçon dans le monde : état des lieux
 Série Colloques
 Coll. IRPI, Tome 45, LexisNexis, 2015, 50 € (TTC)

L'auteur professionnel
Entre droit d'auteur et droit social
 Stéphanie LE CAM - Série Thèses
 Coll. IRPI, Tome 44, LexisNexis, 2014, 60 € (TTC)

Vers une rénovation de la propriété intellectuelle ?
30^e anniversaire de l'IRPI
 Série Colloques
 Coll. IRPI, Tome 43, LexisNexis, 2014, 50 € (TTC)

Technologies vertes et propriété intellectuelle
Brevets, marques et écolabels
 Guillaume HENRY - Série Études
 avec la contribution de Catherine QUATRAVAUX
 Coll. IRPI, Tome 42, LexisNexis, 2013, 60 € (TTC)

Les exceptions à usage public en droit d'auteur
 Benoît GALOPIN - Série Thèses
 Coll. IRPI, Tome 41, LexisNexis, 2012, 60 € (TTC)

Propriété intellectuelle et concurrence : pour une
(ré)conciliation ?
 Série Colloques
 Coll. IRPI, Tome 40, LexisNexis, 2012, 50 € (TTC)

Le droit des noms de domaine
 Cédric MANARA - Série Études
 Coll. IRPI, Tome 39, LexisNexis, 2012, 60 € (TTC)

Approches stratégiques de la propriété industrielle
 Actes du colloque IRPI du 26 novembre 2010
 Coll. IRPI, Tome 38, LexisNexis, 2011, 42 € (TTC)

La protection des indications géographiques
France, Union européenne, États-Unis
 Caroline Le GOFFIC (Prix de thèse IRPI)
 Coll. IRPI, Tome 37, Litec, 2010, 55 € (TTC)

Droits de propriété intellectuelle
Liber amicorum Georges BONET
 Coll. IRPI, Tome 36, Litec, 2010, 98 € (TTC)

CONSULTER LA COLLECTION
 ET COMMANDER EN LIGNE SUR LE SITE :
www.irpi.fr

B O N D E C O M M A N D E

NOM _____ Prénom _____
 Titre/fonction _____
 Service/Département _____
 Entreprise _____
 N° SIRET _____ Code APE _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél. _____ Fax _____
 E-mail _____

JE COMMANDE : (franco de port)

- Le Tome n° : € (TTC) x ... (quantité)
 - Le Tome n° : € (TTC) x ... (quantité)
- TOTAL : € (TTC)

Date/Cachet et signature

Règlement à l'ordre de CCI Paris IdF-IRPI, à joindre avec le bon de commande et à envoyer à l'adresse suivante :
 IRPI – 81 avenue de la République – 75011 PARIS
 Tél. : 01 49 23 58 80 – Fax : 01 49 23 58 65 – Email : irpi@cci-paris-idf.fr

La CCI Paris Île-de-France collecte ces informations pour répondre à votre demande et, au-delà, pour vous tenir informé de ses offres de service. Vos données seront conservées tant que vous ne demanderez pas votre désinscription. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers.
 Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@cci-paris-idf.fr. Vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de irpi@cci-paris-idf.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@cci-paris-idf.fr